



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 28 JANVIER 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 35

Votants : 44

N° CC2025-01-10

OBJET :

**EXEMEN DU RAPPORT
D'ACTIVITE 2024 DE
L'ACTIVITE DE LA VIA
FERRATA**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 22 janvier 2025 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD, Cédric BOILOT ; Christine BONNET ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; René POUILLE ; Valérie ROCHE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;

Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : François BRUNET ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; GAUMET ayant donné procuration à Bernard PENY ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Sabine MICHEL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Catherine SIMONET ; Christian JOUHET ayant donné procuration à Valérie ROCHE ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ayant donné procuration à Christian JEROME ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Christophe SARRE ayant donné procuration à Sylvain DURIN ;

Excusés remplacés par le suppléant : Marie TARDIVAT remplacée par Alain DURIN ;

Excusés : Denis ASTRUC ; Marc BEAUMONT ; Didier BOURNAT ; Aurélie DEFRETIERE ; Claude DUBOSCLARD ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Margaux PIQUELLE ; David SABY ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ ;

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-3,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.3131-5, R.3131-2, et suivants,

Vu la délibération du 8 novembre 2018 modifiant les statuts de la Communauté de Communes et l'autorisant à exercer en lieu et place des communes la compétence en matière de développement touristique,

Vu la délibération n°25 du 13 avril 2021 portant attribution de la délégation de service public sous forme d'affermage d'une durée de 5 ans pour l'exploitation de la via ferrata des gorges de la Sioule à la SARL SIOULE LOISIRS,

Considérant que dans le cadre de la gestion du service de la via ferrata concédée à Sioule Loisirs, le délégataire a transmis le rapport annuel d'activité pour 2024,

Considérant, conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du CGCT, que dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante qui en prend acte,

Considérant que ce rapport a fait l'objet d'une présentation détaillée par le Vice-Président en charge du tourisme,

Propose au Conseil Communautaire :

- de prendre acte du rapport annuel d'activité de l'exploitation de la Via Ferrata pour l'exercice 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

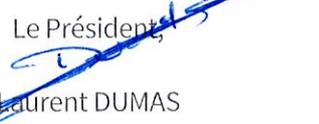
- adopte ces propositions
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions,

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 28 janvier 2025.

La Secrétaire de séance,


Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,


Laurent DUMAS



Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

AR Prefecture

063-200072080-20250128-CC20250110-DE
Reçu le 06/02/2025

Sioule
LOISIRS



Rapport annuel 2024 de la Via Ferrata





Date d'Ouverture

Total de jours d'ouverture

01 / 05 / 2024

184

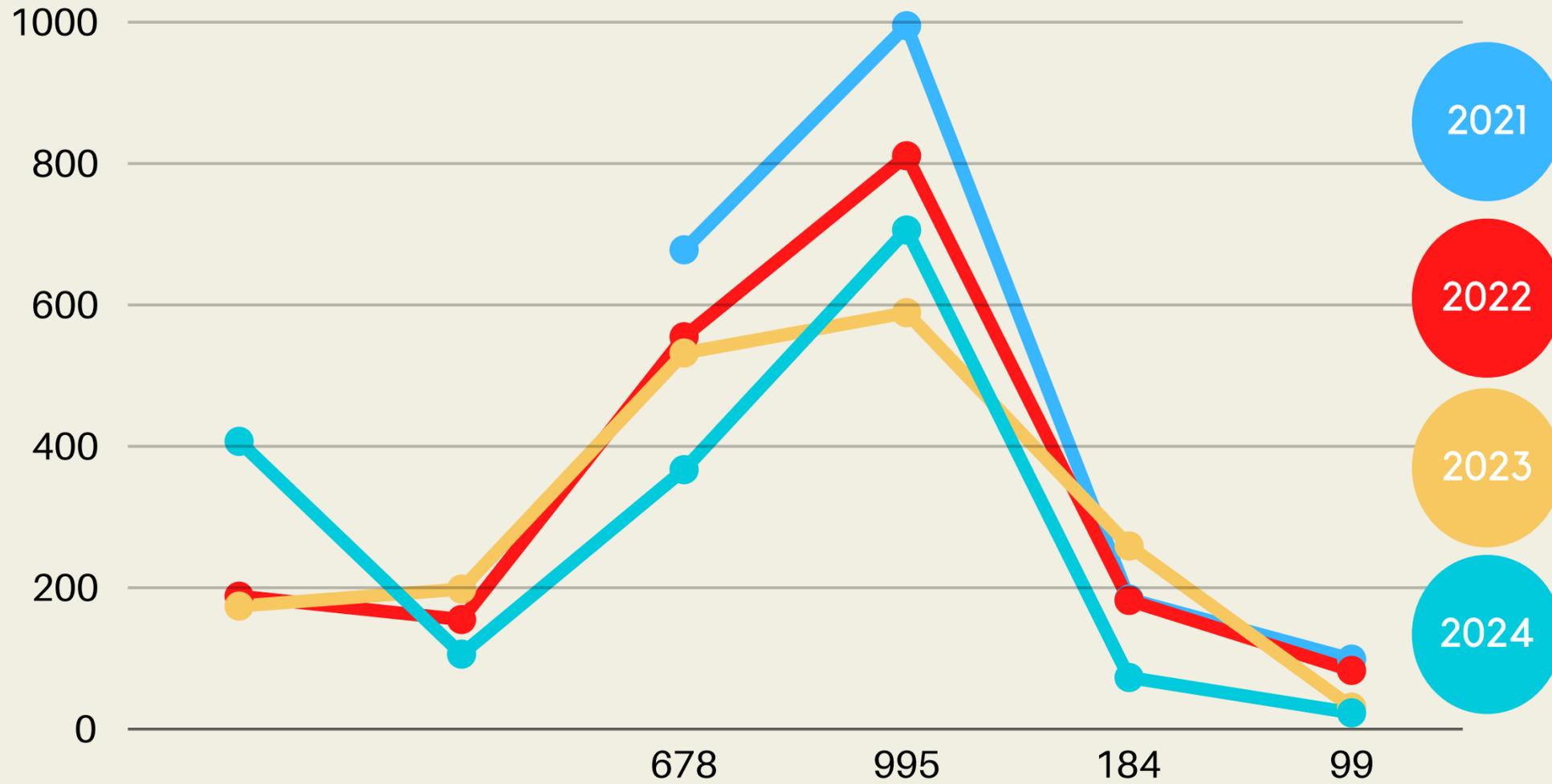
Nombre total de visiteurs

1643
Visiteurs

Chifffrage de la redevance associée

6607.50 €

Fréquentation par mois



MAI	JUIN
407	106
JUILLET	AOÛT
367	706
SEPTEMBRE	OCTOBRE
73	23

Fréquentation par mois

	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTALE
DROIT D'ENTRÉE AVEC EPI	338	83	282	599	58	9	1360 *5€
DROIT D'ENTRÉE SANS EPI	39	23	85	107	15	14	283 *2.5€
TOTALE	407	106	367	706	15	23	1643
REDEVANCE EN €	1762.50€	437,50 €	1387.50 €	2572.50 €	270 €	85 €	6607.5€

LA REDEVANCE TOTALE EST DONC POUR CETTE ANNEE DE 6607.50€

Pour les 1000 premiers clients qui prennent les EPI la redevance est de 5€ par client puis pour le reste des clients qui prennent toujours les EPI elle passe à 2,5€

Pour la totalité des clients qui ne prennent que le droit d'entrée, la redevance est de 2,5€ par client

comparaison de la fréquentation et de la redevance 2023 / 2022

2023

	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTALE
DROIT D'ENTRÉE AVEC EPI	147	175	474	554	226	29	1605
DROIT D'ENTRÉE SANS EPI	27	23	58	35	33	2	178
TOTALE	174	198	532	589	259	31	1783
REDEVANCE EN €	785 €	892,50 €	2250 €	2305 €	647.50 €	77.50 €	6957.5€

2024

	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTALE
DROIT D'ENTRÉE AVEC EPI	338	83	282	599	58	9	1360
DROIT D'ENTRÉE SANS EPI	39	23	85	107	15	14	283
TOTALE	407	106	367	706	73	23	1643
REDEVANCE EN €	1762.50€	437.50€	1387.50€	2605 €	270 €	85	6607.50€

BILAN DE LA SAISON 2024

UNE BAISSSE DE LA FREQUENTATION DES LOCATIONS DE MATERIEL DE 15% PAR RAPPORT A 2023 QUI AURAIT PU ETRE BEAUCOUP PUS CONSEQUENTE SANS LA BILLETERIE CE EN RAISON D UNE METEO CATASTROPHIQUE

UNE AUGMENTATION DE 59% DE LA FREQUENTATION DES PERSONNES AVEC LEUR MATERIEL CE QUI SIGNIFIE QUE LE TRAVAIL DE COMMUNICATION QUE NOUS AVONS REALISES COMMENCE A PORTER CES FRUITS SUR LES PRATIQUANTS REGULIERS DE VIA FERRATA

UNE AUGMENTATION DE 30% DES RESERVATIONS EN LIGNE CE QUI MARQUE UN CHANGEMENT DANS LA FACON DE RESERVER L ACTIVITE D OU LA NECESSITE DE REFAIRE NOTRE SITE INTERNET POUR REpondre EN COURS MIEUX A CE NOUVEAU MOYEN DE CONSOMMATION

Les Groupes avec encadrement



**AUCUN GROUPE
CETTE ANNEE**

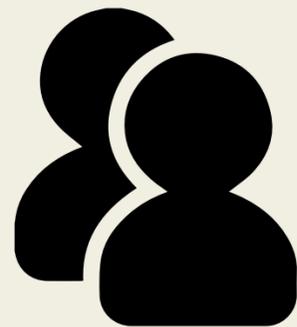
**LA LIGNE CONTINUE RASSURE TELLEMENT
QUE CETTE OPTION DE PRESTATION EST
LAISSEE DE COTE PAR LES CLIENTS**

Les Groupes sans encadrement



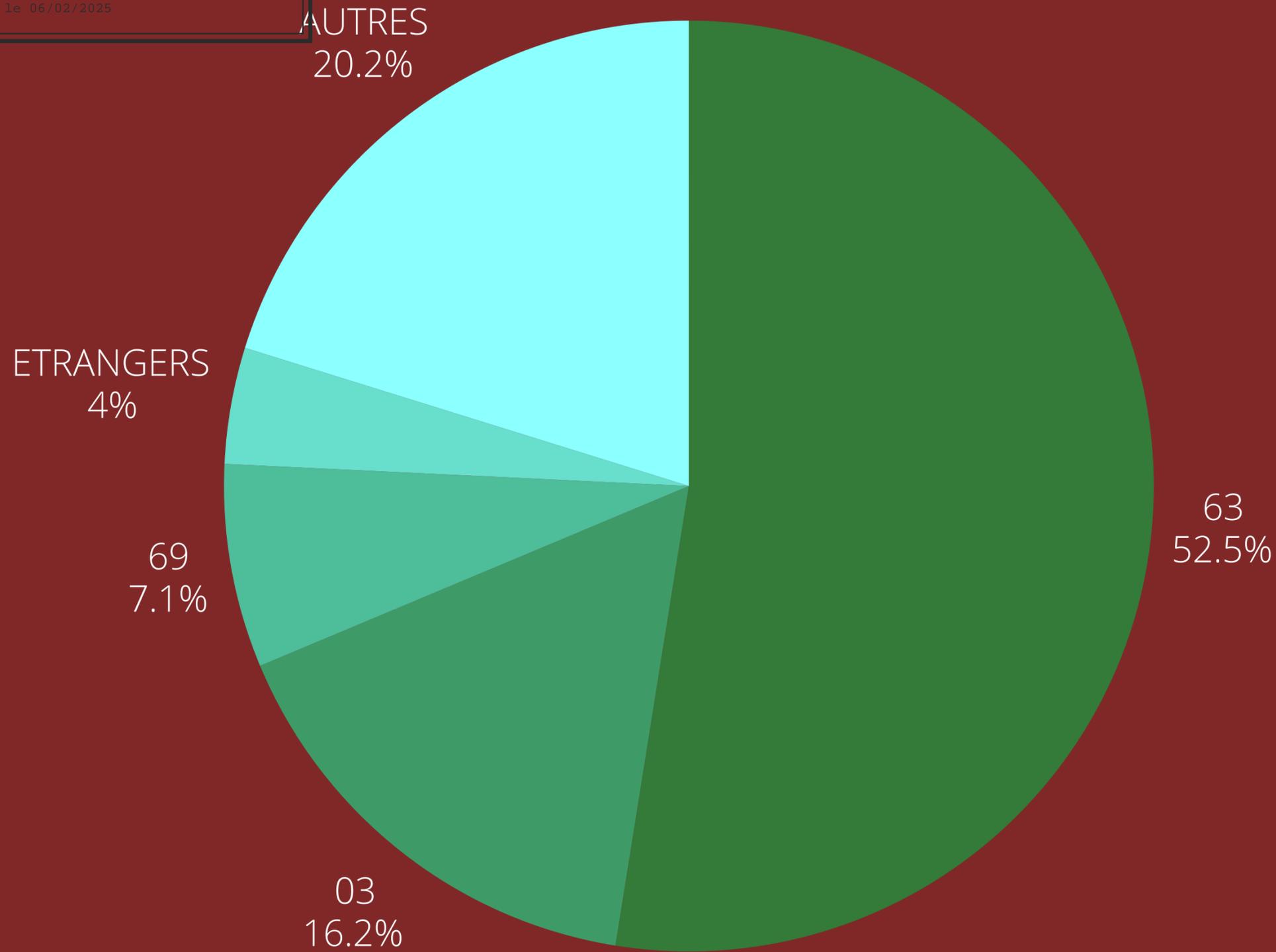
**3 comités
d'entreprises**

2 club de Rugby et 3 club de foot



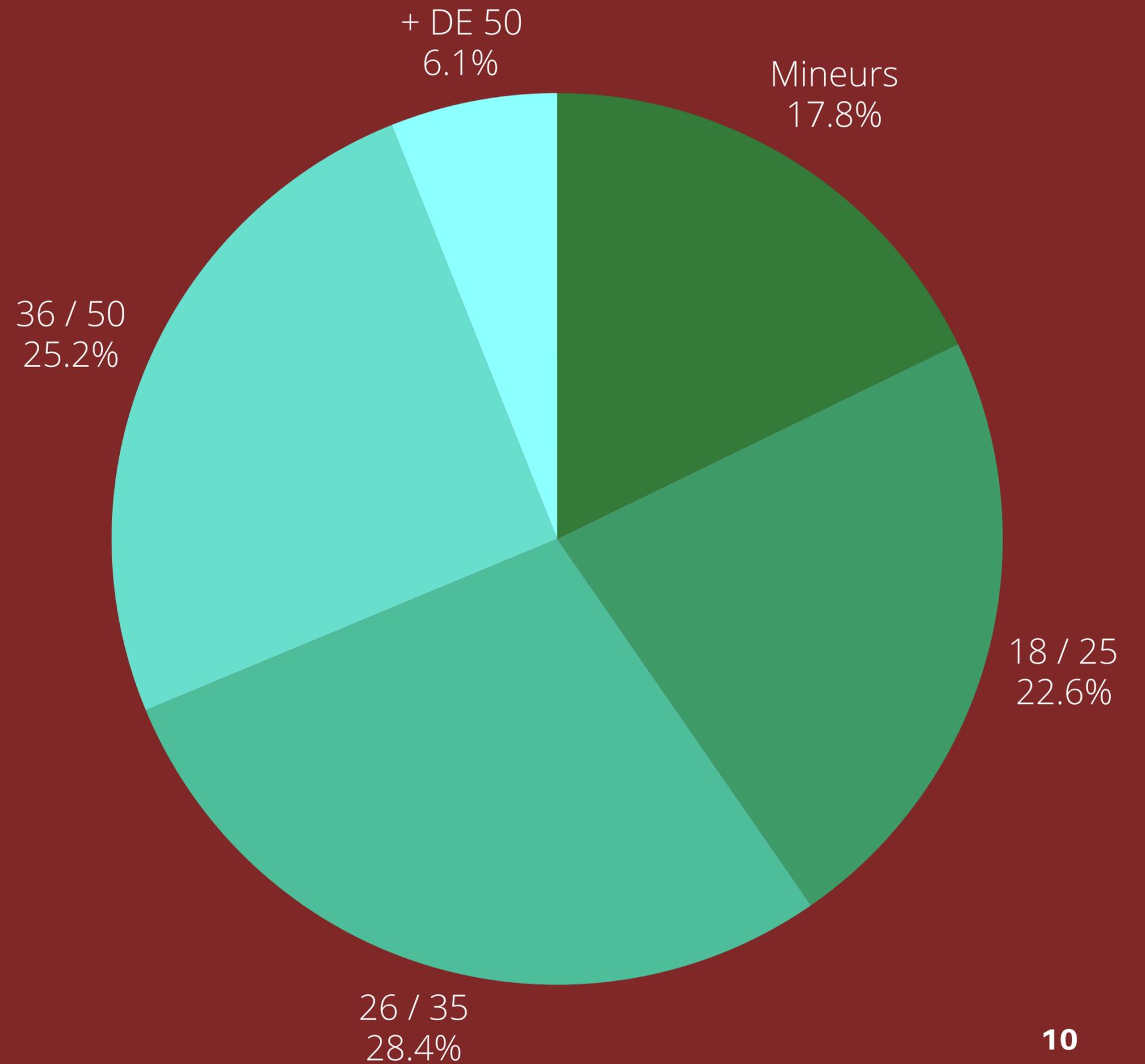
**5 associations DONT
UN BDE DE 100
ETUDIANTS**

L'origine des visiteurs



Pourcentage de visite par departements de provenance

Pourcentage de visiteurs en fonction de leurs tranches d'âge



Les difficultés et Problèmes rencontrés

Les Problèmes



Une météo catastrophique en début et fin de saison avec beaucoup de pluie qui nous a contraint à fermer la via pour raison de sécurité



Une végétation luxuriante due aux conditions météo qui nous ont valu quelques remarques sur l'entretien du chemin retour malgré nos efforts pour le maintenir propre



Solutions

Continuer à démarcher des comités d'entreprise pour vendre de la billetterie ce qui explique les bons résultats du mois de mai malgré la météo le chiffre de mai ne reflète pas la réalité dans la mesure il incorpore les ventes de billets sur cette période et non la fréquentation réelle du mois

Continuer à démarcher les groupes pour faire des gros coups comme le BDE étudiants de 100 personnes qui a permis en une fois de faire quasiment le mois de mai de l'an dernier

Améliorer le référencement du site internet pour suivre la tendance de la réservation en ligne

Pour 2025, nous envisageons de créer un produit weekend clés en main avec hébergement, restauration, et activités.

fidélité des usagers

52 personnes sont venues 3 fois

45 personnes sont venues 2 fois

98 personnes sont venues l'année 2023



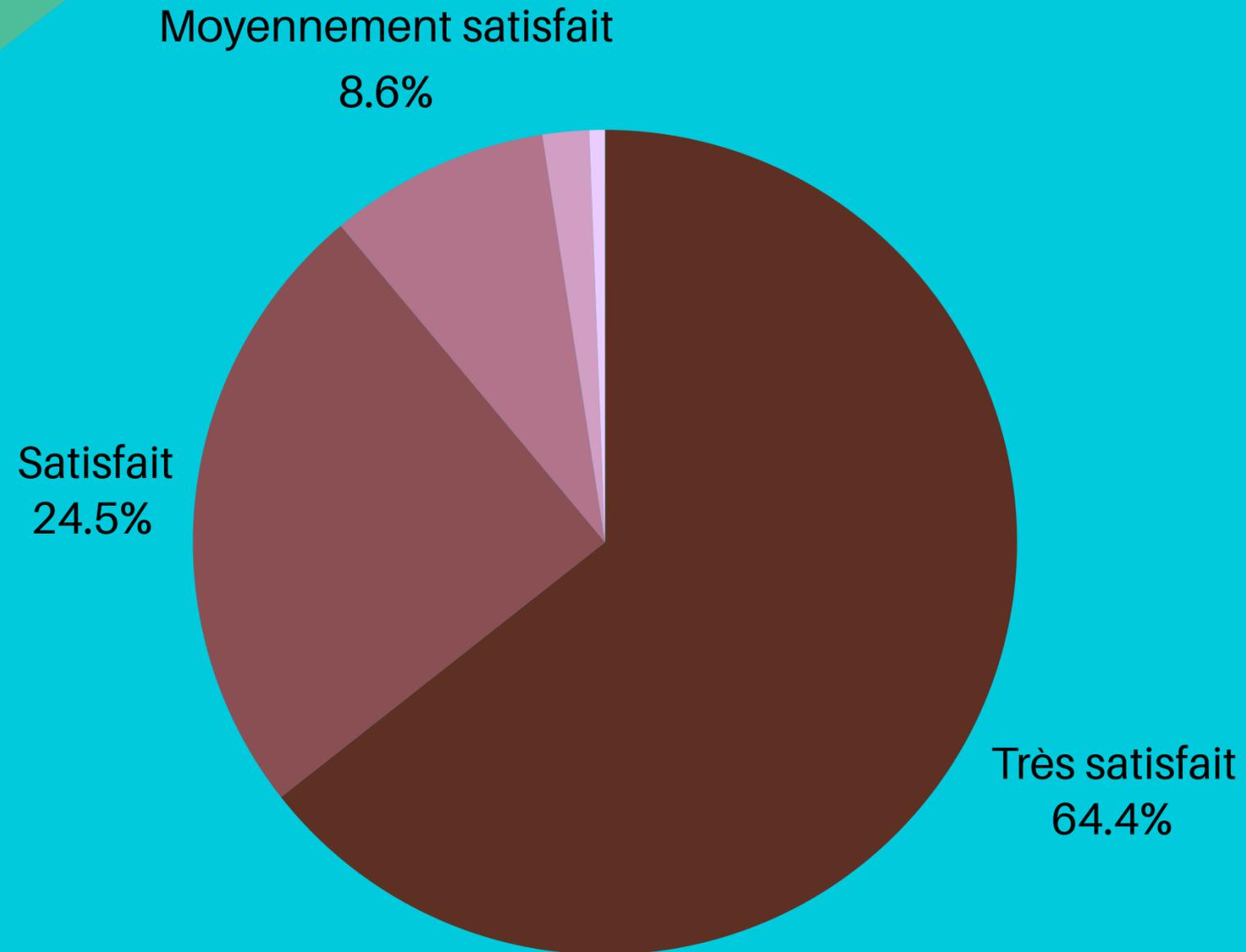
Moyens de connaissance de l'offre

- 20 000 prospectus papiers distribués par Touring dans les grands sites touristiques et d'hébergements (Puy-de-Dôme; Allier; Creuse)
- Le site internet sioule-loisirs.com va être refait pour un meilleur référencement
- La page Facebook de Sioule Loisirs
- Les offices du tourisme des Combrailles et Terra Volcana
- Le bouche à oreille
- nous avons participé au salon "origine Auvergne" en tant qu'exposant pour la promotion de la via ferrata

La qualité du service

Evaluation du niveau de satisfaction des usagers

■ Peu satisfait
■ Pas satisfait



Les réclamations

Encore beaucoup de clients nous on fait la remarque que c etait dommage de ne pas avoir une passerelle pour traverser la Sioule, ils se rendraient sinon au depart à pieds plutot quand voiture. L avantage de cela serait un produit plus eco responsable avec une diminution de l empreinte carbone de l activite.

- Toujours meme remarque qu'il manque des tyroliennes notamment une pour redescendre du belvédère de la Via Ferrata (80% des clients nous en ont parlés).
- Les personnes les plus aguerries la trouve un peu courte.
- Un chemin ne longe pas la Via Ferrata pour ce qui accompagne les participants. (comme les mères de famille par exemple).
- Beaucoup de clients nous ont dit avec humour qu'ils trouvés le chemin retour bien plus dangereux que la Via Ferrata.

Toutes ces réclamations hélas ne dépendent pas de notre ressort et reviennes indeniablement chaque année.

Performance du service au vu des exigences relatives à l'environnement

Lors du briefing nous sensibilisons les clients sur la faune et la flore de cette environnement tout en leurs rappelant qu'il s'agit d'une zone Natura 2000.

Nous leurs rappelons également de faire attention à leurs comportement comme sur le jet des déchets dans la nature par exemple.

Et nous entretenons le site lors de nos contrôle régulier sur la Via Ferrata.

Présentation des moyens techniques mis en œuvre concernant l'entretien de l'équipement, la sécurité, la qualité du service

- Un contrôle visuel réguliers de la via ferrata.
- Le contrôle périodique annuel et le rapport de certification à EN NF 16869 sera réalisé par la société Vertical Contrôle en avril.
- Entretien réguliers et balisage du chemin retour et de l'échappatoire par notre équipe. Encore plus d'actualité cette année ou nous avons doublé la fréquence d'entretien